

070 - FAVRE - 16102019 - 17H36

Sujet: [INTERNET] enquête publique projet éolien «BERSAC-SUR-RIVALIER»

De : favre nicolas <nicofavre6@yahoo.fr>

Date : Wed, 16 Oct 2019 17:36:46 +0000 (UTC)

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Bonjour,

Veillez trouver en pièce jointes ma contribution
à l'enquête publique sur le projet éolien "BERSAC-SUR-RIVALIER"
merci

Nicolas Favre

La Jonchère-Saint-Maurice

AvisPersoEnquetePublicEolienne.pdf

Content-Type: application/pdf

Content-Encoding: base64

Bonjour,

Je m'appelle Nicolas Favre, j'habite à la Jonchère-Saint-Maurice.

Je vous écris afin de vous indiquer ma totale opposition au projet de parc éolien sur la commune de Bersac-sur-Rivalier.

En effet je pratique le parapente en compétition au niveau national et international depuis une dizaine d'année. Outre des pré-coupes du monde, j'ai participé à huit championnats de France (2011 Saint Leu ; 2012 Millau ; 2014 Dormillouse ; 2015 Vosges ; 2016 Vallée du Luron ; 2017 Laragne ; 2018 Mieussy ; 2019 La grand Bornand).

Je participe également à une compétition appelée « Coupe Fédérale de Distance » qui répertorie les 3 vols les plus long réalisés sur une année.

L'implantation d'éoliennes sur les monts d'Ambazac, notamment à Bersac porterait un grand préjudice à la pratique du vol libre. En effet un site de décollage parapente et deltaplane se situe sur la commune voisine de Saint Sulpice Laurière à moins de 4 kms de la première éolienne, voir figure 1.

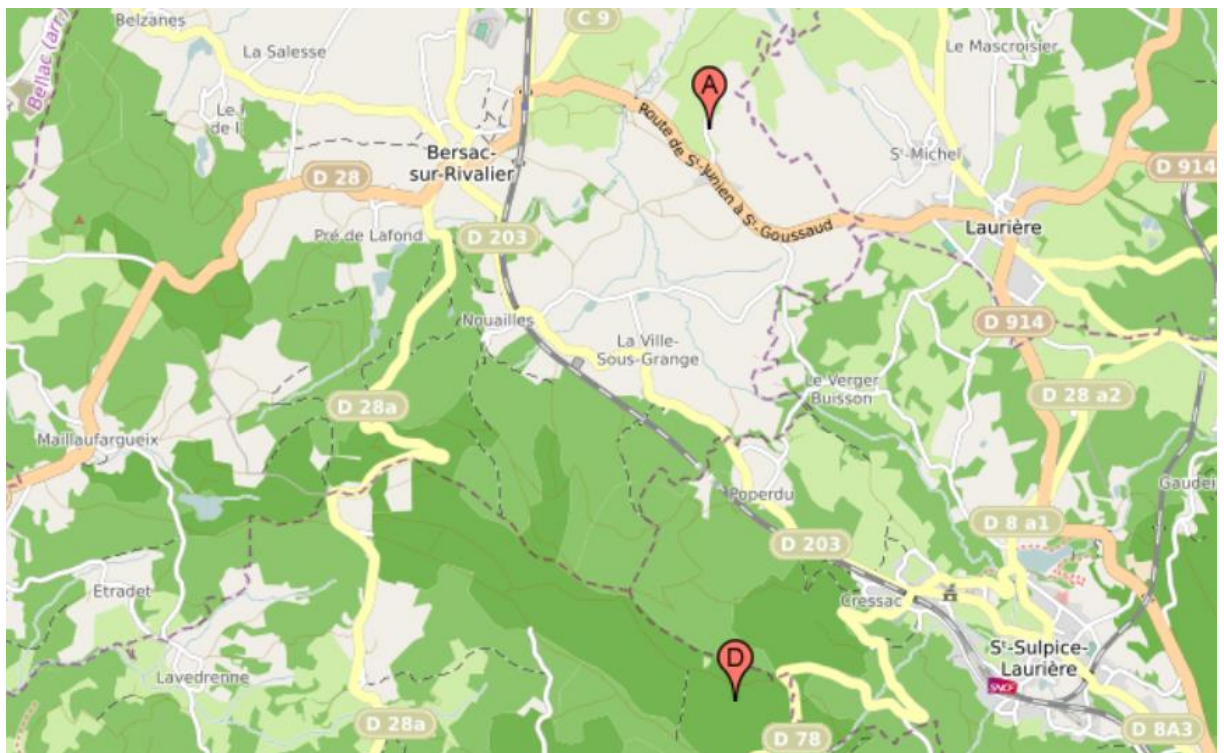


Figure 1 : Site de Saint-Sulpice-Laurière - Décollage (D) et atterrissage (A)

En figure 2 des informations plus techniques

Décollage	Atterrissage
Nom : BOIS DES ECHELLES	Numéro : 87A001A
Numéro : 87D001A	Structure FFVL : Thermiques Verts Du Limousin
Structure FFVL : Thermiques Verts Du Limousin	Pratique(s) : delta;delta
Pratique(s) : parapente;delta	Latitude : 46.0864
Latitude : 46.0499	Longitude : 1.4475
Longitude : 1.4498	Altitude : 360m
Altitude : 650m	Voir sur Google Maps
Voir sur Google Maps	Date de création : 01/12/1998
Date de création : 01/12/1998	
Dernière modification : 18/11/2014	Accès et zone technique
	Accès PMR : non

Figure 2 : Informations site de Saint-Sulpice-Laurière

Outre le décollage, les Monts d'Ambazac sont des reliefs importants qui permettent d'y prendre un appui dynamique, prolongeant ainsi la durée et la distance de nos vols. En témoigne ainsi un vol que j'ai réalisé le 11 juillet 2018 depuis Guéret jusqu'à Saint-Victurnien, figure 3.

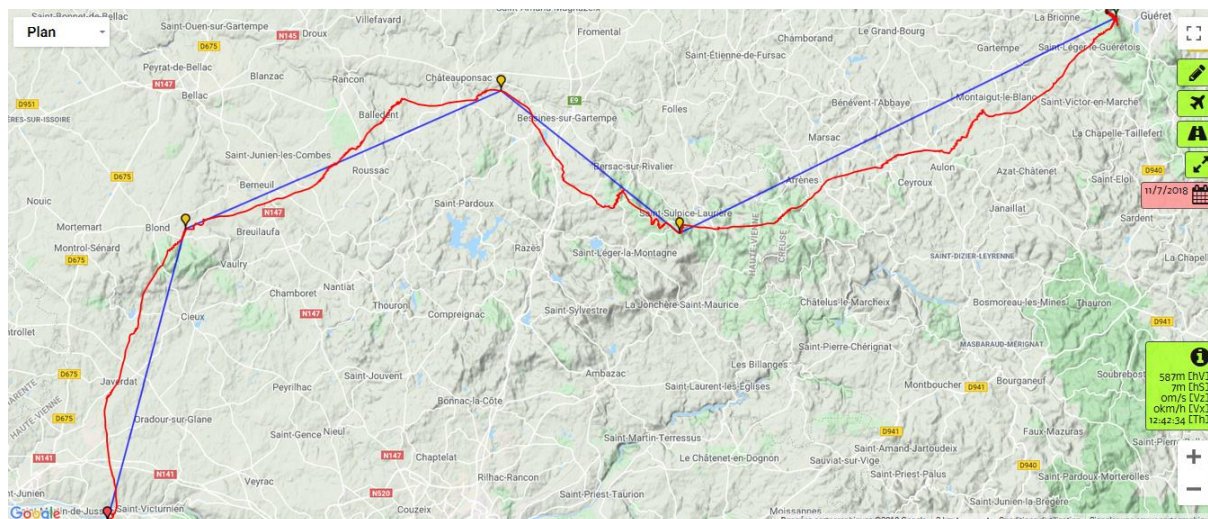


Figure 3 : Trajectoire vol Guéret / Saint-Victurnien

On retrouve les détails sur le site de la Fédération Française de Vol Libre :

<https://parapente.ffvl.fr/cfd/liste/vol/20245099>

En zoomant on s'aperçoit que ma trajectoire (figure 4) passe au travers de la zone d'implantation des éoliennes (figure 5).

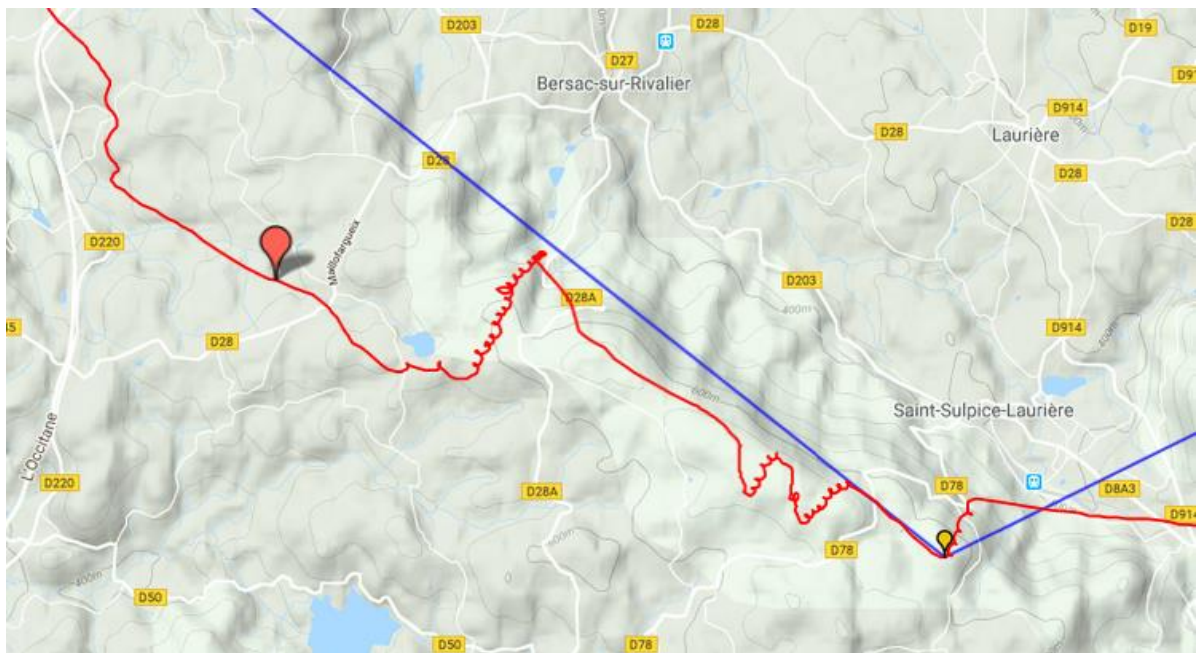


Figure 4 : Zoom sur la trajectoire Guéret / Saint-Victurien

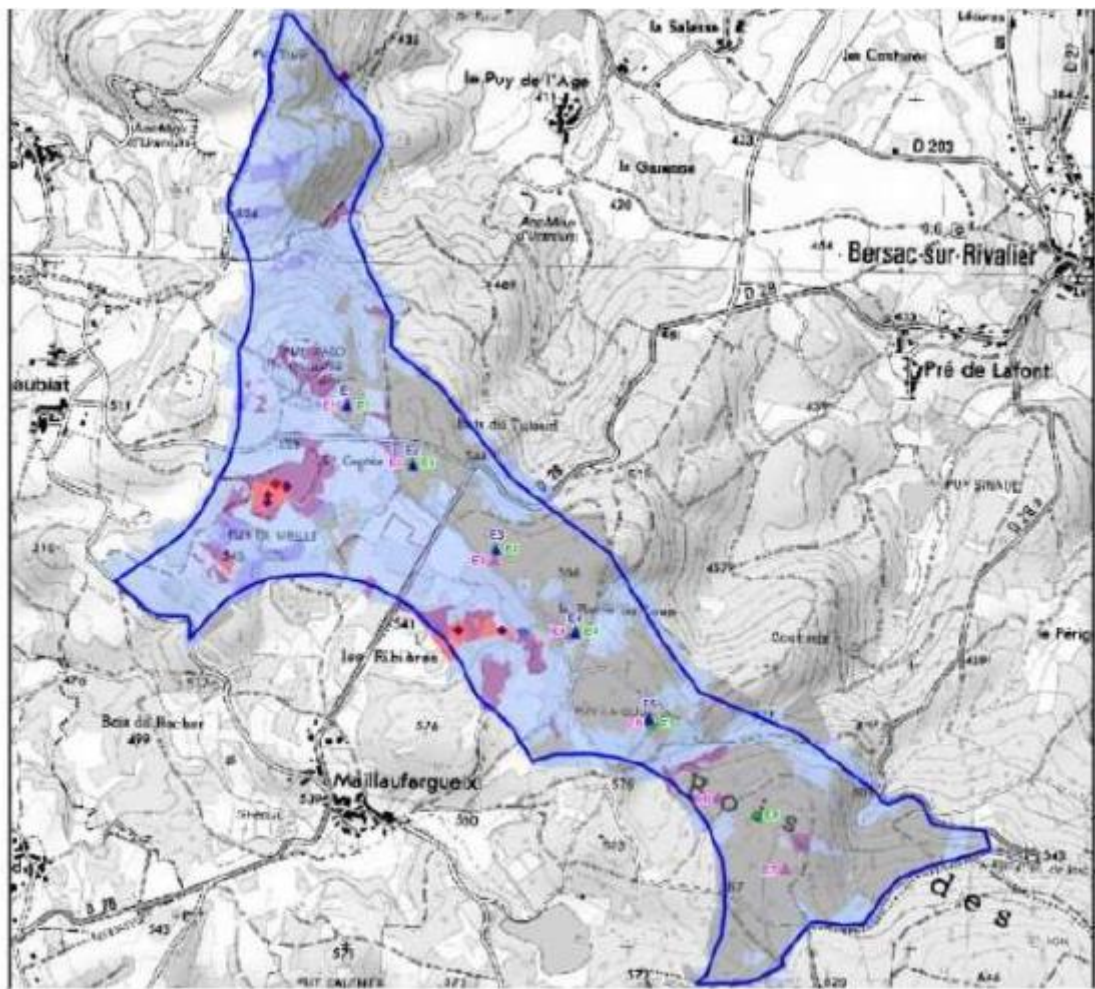


Figure 5 : Zone d'implantation des éoliennes

Les Monts d'Ambazac se situe sur une trajectoire privilégiée pour le vol de distance et nombres de pilotes se retrouveraient limités par la présence de ces éoliennes.

Je trouve également l'aspect esthétique très dommageable surtout dans un milieu de montagnes boisées.

Voilà pourquoi je veux apporter à l'enquête public ma totale opposition à l'implantation d'un parc éolien sur la commune de Bersac-sur-Rivalier.

Je vous remercie par avance pour votre travail dans cette enquête publique qui permet ainsi bonne communication entre citoyens et services de l'Etat.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes cordiales salutations.

Nicolas Favre
12, rue des grands fonds
87340 La Jonchère Saint-Maurice
06 71 76 91 53
nicofavre6@yahoo.fr

Bonjour,

Je m'appelle Nicolas Favre, j'habite à la Jonchère-Saint-Maurice.

Je vous écris afin de vous indiquer ma totale opposition au projet de parc éolien sur la commune de Bersac-sur-Rivalier.

En effet je pratique le parapente en compétition au niveau national et international depuis une dizaine d'année. Outre des pré-coupes du monde, j'ai participé à huit championnats de France (2011 Saint Leu ; 2012 Millau ; 2014 Dormillouse ; 2015 Vosges ; 2016 Vallée du Luron ; 2017 Laragne ; 2018 Mieussy ; 2019 La grand Bornand).

Je participe également à une compétition appelée « Coupe Fédérale de Distance » qui répertorie les 3 vols les plus long réalisés sur une année.

L'implantation d'éoliennes sur les monts d'Ambazac, notamment à Bersac porterait un grand préjudice à la pratique du vol libre. En effet un site de décollage parapente et deltaplane se situe sur la commune voisine de Saint Sulpice Laurière à moins de 4 kms de la première éolienne, voir figure 1.

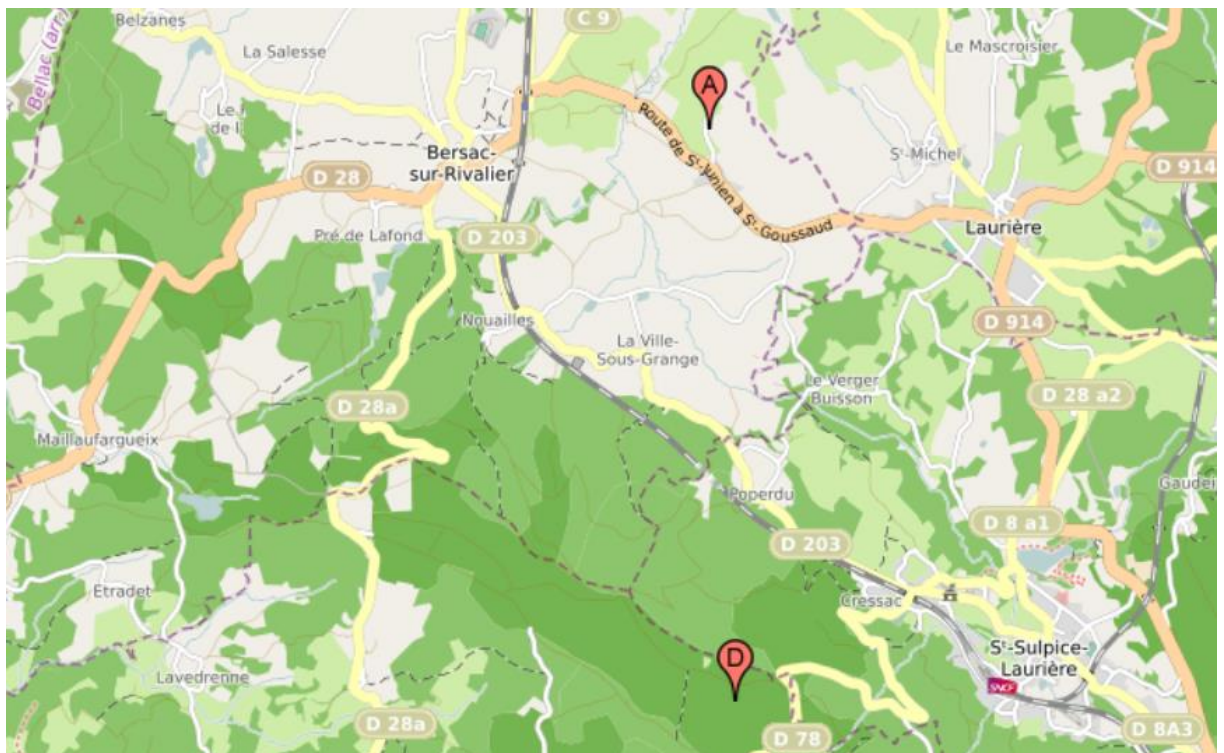


Figure 1 : Site de Saint-Sulpice-Laurière - Décollage (D) et atterrissage (A)

En figure 2 des informations plus techniques

Décollage	Atterrissage
Nom : BOIS DES ECHELLES	Numéro : 87A001A
Numéro : 87D001A	Structure FFVL : Thermiques Verts Du Limousin
Structure FFVL : Thermiques Verts Du Limousin	Pratique(s) : delta;delta
Pratique(s) : parapente;delta	Latitude : 46.0864
Latitude : 46.0499	Longitude : 1.4475
Longitude : 1.4498	Altitude : 360m
Altitude : 650m	Voir sur Google Maps
Voir sur Google Maps	Date de création : 01/12/1998
Date de création : 01/12/1998	
Dernière modification : 18/11/2014	Accès et zone technique
	Accès PMR : non

Figure 2 : Informations site de Saint-Sulpice-Laurière

Outre le décollage, les Monts d'Ambazac sont des reliefs importants qui permettent d'y prendre un appui dynamique, prolongeant ainsi la durée et la distance de nos vols. En témoigne ainsi un vol que j'ai réalisé le 11 juillet 2018 depuis Guéret jusqu'à Saint-Victurnien, figure 3.

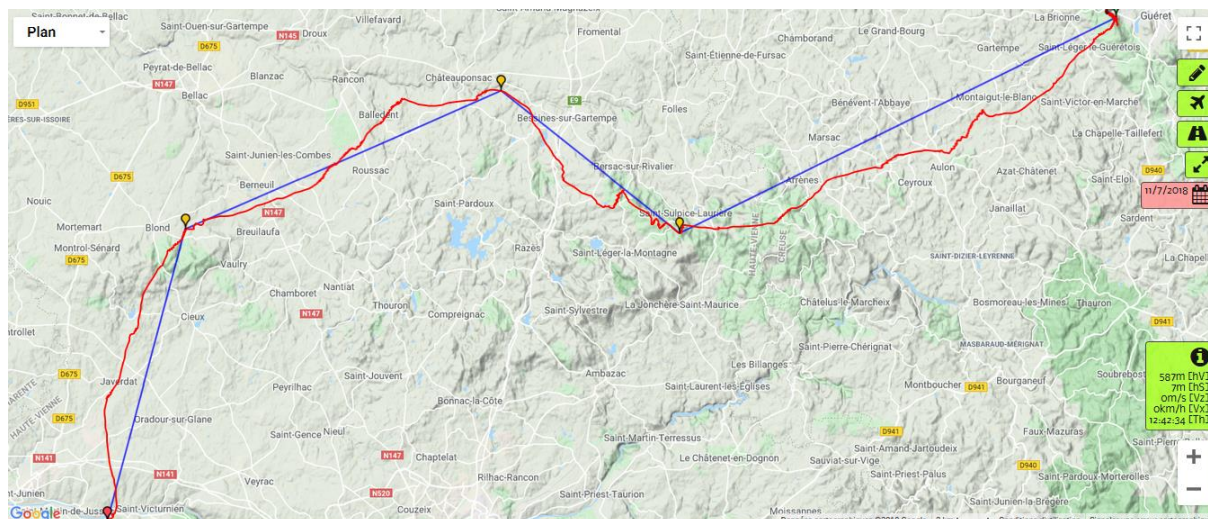


Figure 3 : Trajectoire vol Guéret / Saint-Victurnien

On retrouve les détails sur le site de la Fédération Française de Vol Libre :

<https://parapente.ffvl.fr/cfd/liste/vol/20245099>

En zoomant on s'aperçoit que ma trajectoire (figure 4) passe au travers de la zone d'implantation des éoliennes (figure 5).



Figure 4 : Zoom sur la trajectoire Guéret / Saint-Victurien

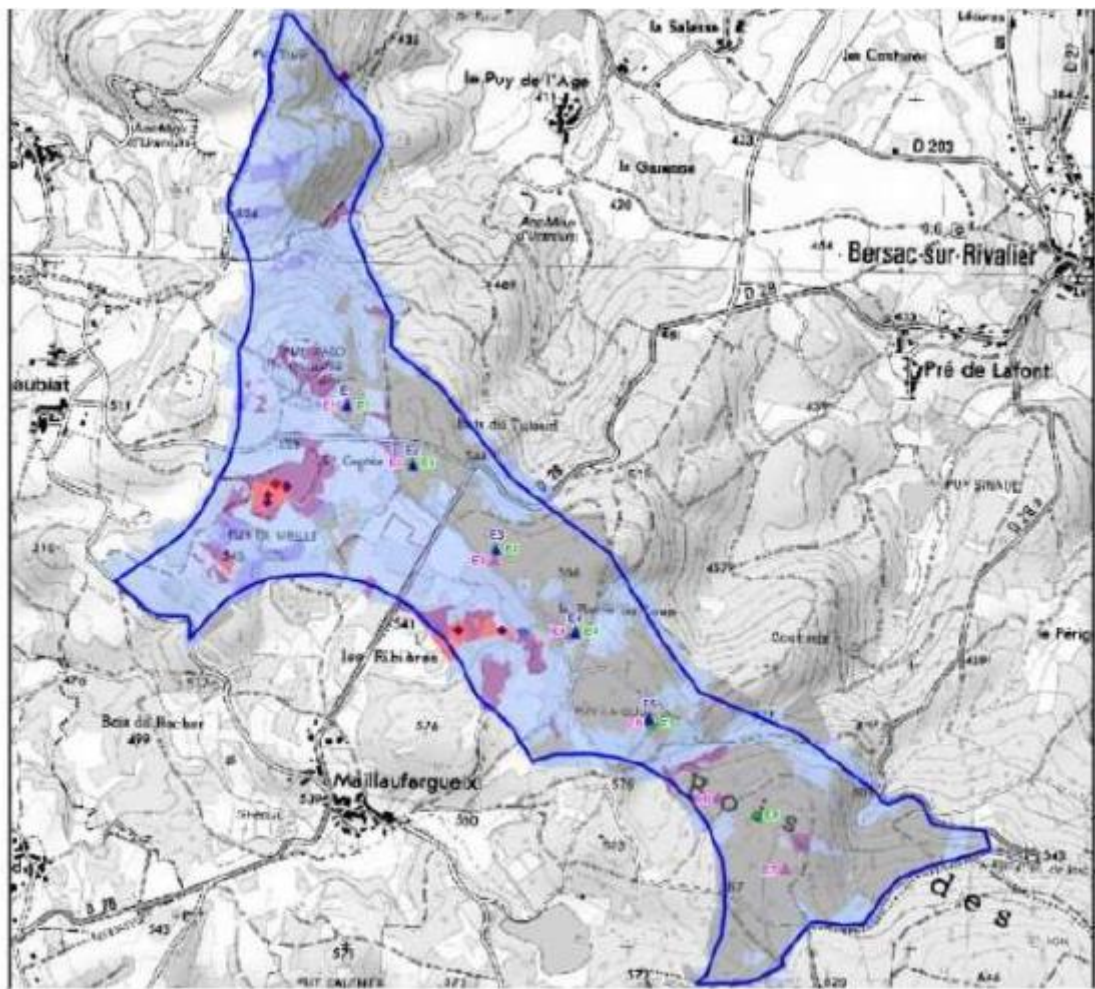


Figure 5 : Zone d'implantation des éoliennes

Les Monts d'Ambazac se situe sur une trajectoire privilégiée pour le vol de distance et nombres de pilotes se retrouveraient limités par la présence de ces éoliennes.

Je trouve également l'aspect esthétique très dommageable surtout dans un milieu de montagnes boisées.

Voilà pourquoi je veux apporter à l'enquête public ma totale opposition à l'implantation d'un parc éolien sur la commune de Bersac-sur-Rivalier.

Je vous remercie par avance pour votre travail dans cette enquête publique qui permet ainsi bonne communication entre citoyens et services de l'Etat.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes cordiales salutations.

Nicolas Favre
12, rue des grands fonds
87340 La Jonchère Saint-Maurice
06 71 76 91 53
nicofavre6@yahoo.fr